

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 09692

Numéro SIREN : 309 044 451

Nom ou dénomination : AAZ PRODUCTIONS LE MATERIEL BIOMEDICAL

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2020 sous le numéro de dépôt 33765

29 SEP. 2020

DEPOT N°

33465

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	64 384	43 739	20 645	31 192
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	10 489	6 387	4 102	1 042
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	10 573		10 573	10 573
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	85 446	50 127	35 319	42 806
Stocks				
Marchandises	374 811	37 169	337 642	280 994
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 348 478	17 000	1 331 478	1 573 784
Fournisseurs débiteurs	14 774		14 774	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	161 216		161 216	286 607
Autres créances	3 363		3 363	
Divers				
Disponibilités	2 789 327		2 789 327	2 966 767
Charges constatées d'avance	8 935		8 935	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 700 904	54 169	4 646 735	5 108 151
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 786 349	104 296	4 682 054	5 150 957

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	24 446	24 446
Réserve légale	2 445	2 445
Autres réserves	1 895 300	895 300
Report à nouveau	209 438	168 135
Résultat de l'exercice	739 289	1 041 303
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 870 917	2 131 629
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	313 895	1 771 630
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	812 428	1 014 343
<i>Personnel</i>	31 058	19 077
<i>Organismes sociaux</i>	53 316	40 763
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	55 975	13 788
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	11 211	6 298
Dettes fiscales et sociales	151 560	79 927
Autres dettes		37 529
Produits constatés d'avance	533 253	115 900
TOTAL DETTES	1 811 137	3 019 329
TOTAL PASSIF	4 682 054	5 150 957

Compte de Résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	4 227 181	4 782 359	-555 178	-11,61
Production vendue	71 518	94 521	-23 003	-24,34
Autres produits	3 357	839	2 518	300,00
Total	4 302 056	4 877 719	-575 663	-11,80
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	1 632 041	1 885 062	-253 021	-13,42
Variation de stock (m/ses)	-57 055	-17 047	-40 009	234,70
Achats de m.p & aut.approv.	21 765	20 468	1 296	6,33
Autres achats & charges externes	1 011 646	1 064 185	-52 539	-4,94
Total	2 608 396	2 952 669	-344 273	-11,66
MARGE SUR M/SES & MAT	1 693 660	1 925 050	-231 390	-12,02
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	35 783	19 632	16 151	82,27
Salaires et Traitements	367 840	266 178	101 662	38,19
Charges sociales	160 841	113 342	47 499	41,91
Amortissements et provisions	17 581	48 558	-30 977	-63,79
Total	582 045	447 710	134 335	30,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 111 615	1 477 340	-365 725	-24,76
Produits financiers	5	16 720	-16 715	-99,97
Charges financières	60 423	37 460	22 963	61,30
Résultat financier	-60 418	-20 740	-39 678	191,31
RESULTAT COURANT	1 051 197	1 456 600	-405 403	-27,83
Produits exceptionnels	8 487	2 285	6 202	271,41
Charges exceptionnelles	6 501	92	6 409	NS
Résultat exceptionnel	1 986	2 193	-206	-9,42
Impôts sur les bénéfices	313 895	417 490	-103 595	-24,81
RESULTAT DE L'EXERCICE	739 289	1 041 303	-302 014	-29,00

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	4 227 181	100,00	4 782 359	100,00	-555 178	-11,61
Coût d'achats marchandises vendues	1 574 986	37,26	1 868 016	39,06	-293 030	-15,69
MARGE COMMERCIALE	2 652 195	62,74	2 914 343	60,94	-262 148	-9,00
Production vendue	71 518	100,00	94 521	100,00	-23 003	-24,34
Cie de matières et sous-traitance	188 007	262,88	207 671	219,71	-19 663	-9,47
MARGE DE PRODUCTION	-116 490	-162,88	-113 150	-119,71	-3 340	2,95
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	4 298 699	100,00	4 876 880	100,00	-578 181	-11,86
MARGE BRUTE GLOBALE	2 535 706	58,99	2 801 193	57,44	-265 488	-9,48
Autres achats et charges externes	845 403	19,67	876 983	17,98	-31 579	-3,60
VALEUR AJOUTEE	1 690 303	39,32	1 924 211	39,46	-233 908	-12,16
Impôts, taxes et verst assimilés	35 783	0,83	19 632	0,40	16 151	82,27
Charges de personnel	528 681	12,30	379 520	7,78	149 161	39,30
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	1 125 839	26,19	1 525 059	31,27	-399 220	-26,18
Reprises s/ charges et Transferts	3 357	0,08	839	0,02	2 518	300,00
Dot. amortissements et provisions	17 581	0,41	48 558	1,00	-30 977	-63,79
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 111 615	25,86	1 477 340	30,29	-365 725	-24,76
Produits financiers	5		16 720	0,34	-16 715	-99,97
Charges financières	60 423	1,41	37 460	0,77	22 963	61,30
RESULTAT COURANT AVANT IMP	1 051 197	24,45	1 456 600	29,87	-405 403	-27,83
Produits exceptionnels	8 487	0,20	2 285	0,05	6 202	271,41
Charges exceptionnelles	6 501	0,15	92		6 409	NS
Résultat exceptionnel	1 986	0,05	2 193	0,04	-206	-9,42
Impôts sur les bénéfices	313 895	7,30	417 490	8,56	-103 595	-24,81
RESULTAT DE L'EXERCICE	739 289	17,20	1 041 303	21,35	-302 014	-29,00

Cette copie est conforme à l'original

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AAZ/LMB		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 43 rue de Bellevue 92100 BOULOGNE BILLANCOURT		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 3 0 9 0 4 4 5 1 0 0 0 5 7		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31/12/2019	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC
		CX	CQ
		AF	AG
		AH	AI
		AJ	AK
		AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO
		AP	AQ
		AR	AS
		AT	AU
		AV	AW
		AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT
		CU	CV
		BB	BC
BD		BE	
BF		BG	
BH		BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM
		BN	BO
		BP	BQ
		BR	BS
		BT	BU
	CRÉANCES	BV	BW
		BX	BY
		BZ	CA
	DIVERS	CB	CC
		CD	CE
Comptes de régularisation	CF	CG	
	CH	CI	
	CJ	CK	
	CW		
	CM		
	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AAZ/LMB		Néant ☐ *		
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 24 445)	DA	24 445	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 444	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 895 300	
	Report à nouveau	DH	209 438	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	739 288	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 870 917	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
		Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	313 895	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	812 428	
	Dettes fiscales et sociales	DY	151 560	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	533 253	
	TOTAL (IV)	EC	1 811 136	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 682 053	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 811 136	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AAZ/LMB				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	776 087	FB	3 451 093	FC	4 227 180	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	50 741	FH	20 776	FI	71 517	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	826 828	FK	3 471 869	FL	4 298 698	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 357	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 302 055	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	1 632 040
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(57 055)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	21 764
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 011 645
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	35 782
	Salaires et traitements*						FY	367 839
	Charges sociales (10)						FZ	160 841
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*				GA	17 174
			- dotations aux provisions*				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	407
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 190 440
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 111 614	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	5
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	5	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	60 422
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	60 422
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(60 417)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 051 197	

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SARL AAZ/LMB		Néant ☐ *															
		Exercice N															
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 487														
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB															
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC															
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 487														
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 500														
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF															
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG															
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 500														
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 986														
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ															
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	313 895														
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 310 547														
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 571 259														
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	739 288														
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO															
	(2) Dont : produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG															
	(3) Dont : - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ															
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH															
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ															
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK															
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX															
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC RD															
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 357														
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2															
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3															
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4															
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8																
	(7) Détails des produits et charges exceptionnelles (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion</td> <td>6 500</td> </tr> <tr> <td>Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion</td> <td>8 487</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 500	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 487						
	Exercice N																
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels															
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 500															
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 487															
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>		Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs											
Exercice N																	
Charges antérieures	Produits antérieurs																

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL AAZ/LMB** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	59 434	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	MI		KM		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		KP		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KS		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	5 751	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III	LN	5 751	LO		LP	4 737	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U		8V		8W
		Autres titres immobilisés		IP		IR		IS
Prêts et autres immobilisations financières			IT	10 572	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	10 572	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	75 758	ØH		ØJ	9 687	

(Ne pas reporter le montant des certimes) *

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		1		2		3		4	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	64 384	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML
		Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	3 600	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	6 889	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IV		NG		NH	10 489	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		ØV		ØW
		Autres participations	IO		ØX		ØY		ØZ
		Autres titres immobilisés	II		2B		2C		2D
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	10 572	2G	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	10 572	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK		ØL	85 445	ØM		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2020
DGFIP N° 2054 bis

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice clos le : 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL AAZ/LMB

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
1	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AAZ/LMB							Néant ☐ *	
CADRE A								
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM	EN
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	28 242	PF	15 496	PG	PH 43 739
Terrains			PI		PJ		PK	PL
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO	PQ
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT	PU
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF	QG
	Matériel de transport		QH		QI	1 050	QJ	QK 1 050
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	4 710	QM	627	QN	QO 5 337
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS	QT
TOTAL III			QU	4 710	QV	1 677	QW	QX 6 387
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	32 952	ØP	17 174	ØQ	ØR 50 126
CADRE B								
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW+NY)		NZ
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations					SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL AAZ/LMB</u>							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR				
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	— incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		— corporelles	6E	6F	6G	6H			
		— titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		— titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		— autres immobilisa- tions financières (I) *	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	36 761	6P	407	6R	6S	37 169	
	Sur comptes clients	6T	17 000	6U		6V	6W	17 000	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X		6Y		6Z	7A		
	TOTAL III		7B	53 761	TY	407	TZ	UA	54 169
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	53 761	UB	407	UC	UD	54 169
Dont dotations et reprises	— d'exploitation		UE	407	UF				
	— financières		UG		UH				
	— exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.									

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AAZ/LMB				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	10 572	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	17 000		17 000		
	Autres créances clients	UX	1 331 477		1 331 477		
	Créance représentative de titres (provision pour dépréciation antérieurement constatée) (UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	161 216		161 216	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	3 363		3 363	
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	14 774		14 774		
	Charges constatées d'avance	VS	8 935		8 935		
	TOTAUX		VT	1 547 338	VU	1 536 765	VV
RENOUVOIS	(1) Montant des	VD					
	– Prêts accordés en cours d'exercice	VE					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	812 428		812 428		
Personnel et comptes rattachés		8C	31 058		31 058		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	53 316		53 316		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	55 974		55 974		
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 755		10 755		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	314 350		314 350		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	533 253		533 253		
TOTAUX		VY	1 811 136	VZ	1 811 136		
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AAZ/LMB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 682 054 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 739 289 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 434	4 950		64 384
Immobilisations incorporelles	59 434	4 950		64 384
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		3 600		3 600
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 752	1 138		6 889
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 752	4 738		10 489
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 573			10 573
Immobilisations financières	10 573			10 573
ACTIF IMMOBILISE	75 758	9 688		85 446

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 950	4 738		9 688
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 950	4 738		9 688
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 242	15 497		43 739
Immobilisations incorporelles	28 242	15 497		43 739
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		1 050		1 050
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 710	627		5 337
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 710	1 677		6 387
ACTIF IMMOBILISE	32 952	17 174		50 127

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 547 339 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 573		10 573
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 348 478	1 348 478	
Autres	179 353	179 353	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 935	8 935	
Total	1 547 339	1 536 766	10 573
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	58 512
Total	58 512

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 24 445,58 euro décomposé en 19 250 titres d'une valeur nominale de 1,27 euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 811 137 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	812 428	812 428		
Dettes fiscales et sociales	151 105	151 105		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	314 351	314 351		
Produits constatés d'avance	533 253	533 253		
Total	1 811 137	1 811 137		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	314 351			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	609 329
Dettes provis. pr congés à payer	18 701
Personnel - autres charges à payer	12 357
Charges sociales s/congés à payer	8 415
Charges sociales - charges à payer	5 237
Formation continue CAP	1 955
T.V.T.S CAP	1 147
Total	657 141

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 935		
Total	8 935		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	533 253		
Total	533 253		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	48 760		48 760
Ventes de marchandises	776 088	3 451 093	4 227 181
Produits des activités annexes	1 982	20 777	22 758
TOTAL	826 829	3 471 870	4 298 699

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

La société SARL AAZ/LMB est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL KOMMUNICOM.

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Impôts sur les bénéfices	313 895
TOTAL	313 895

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
 - o La dépréciation des créances clients ;
 - o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - o La dépréciation des stocks ;
 - o Les impôts différés actifs ;
 - o L'estimation des passifs ;
 - o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires ;
- Le coût du chômage partiel.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social		24 445,58	24 445,58	24 445,58	24 445,58
Nombre d'actions ordinaires		19 250,00	19 250,00	19 250,00	19 250,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)		2 558 716,22	4 918 453,56	4 876 879,53	4 298 698,53
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions		336 121,10	1 467 629,08	1 505 846,97	1 070 765,00
Impôts sur les bénéfices		78 579,00	480 336,00	417 490,00	313 895,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions		255 382,65	972 361,64	1 041 302,92	739 288,67
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions		13,38	51,29	56,62	39,32
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions		13,27	50,51	54,09	38,40
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés			5	5	5
Montant de la masse salariale		170 735,75	156 272,98	266 178,01	367 839,72
Montant des sommes versées en avantages sociaux		72 179,42	67 930,78	113 342,23	160 841,20

AAZ PRODUCTIONS LE MATERIEL BIOMEDICAL

Société à responsabilité limitée au capital de 24 445,58 euros
Siège social : 43 rue de Bellevue – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
309 044 451 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, et le Mardi trente Juin, quatorze heures, les associés se sont réunis au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Joseph COULLOC'H, Gérant non associé, préside la séance en qualité de représentant permanent de la société KOMMUNICOM associée présent détenant le plus de parts.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Rémunération de la gérance ;
- Questions diverses.

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 lesquels font apparaître un bénéfice de 739 288,67 euros.

L'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 6 622,00 euros ainsi que l'impôt correspondant.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité de 19 245 voix sur 19 250 voix.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 739 288,67 euros de la manière suivante :

- Au poste Autres Réserves	739 000,00 euros
(Portant ce poste à 2 634 300,00 euros)	
- Au poste Report à Nouveau	288,67 euros
(Portant ce poste à 209 727,07 euros)	

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois derniers exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement Dividendes	Revenus non éligibles à l'abattement
1 ^{er} /01/2018 au 31/12/2018	/	/
1 ^{er} /01/2017 au 31/12/2017	520,00	2 001 480,00
1 ^{er} /01/2016 au 31/12/2016	/	/

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité de 19 245 voix sur 19 250 voix.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité de 19 245 voix sur 19 250 voix.
Etant observé que les personnes concernées par ce vote étant les seuls associés de la société, ils se donnent réciproquement bonne et valable décharge des conventions énoncées dans ledit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que le Gérant n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

Comme par le passé il continuera de bénéficier, du remboursement des frais de réception, voyage et déplacement engagés pour le compte de la société sur présentation des pièces justificatives.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité de 19 245 voix sur 19 250 voix.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité de 19 245 voix sur 19 250 voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et par les associés présents.

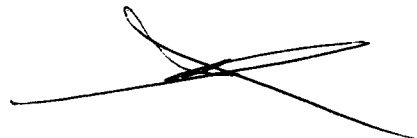
SARL KOMMUNICOM

Représentée par
Joseph COULLOC'H



JOSEPH COULLOC'H

Gérant



AAZ PRODUCTIONS LE MATERIEL BIOMEDICAL

Société à responsabilité limitée au capital de 24 445,58 euros
Siège social : 43 rue de Bellevue - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
309 044 451 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2020 **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS** **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 s'élève à 4 298 998,53 euros contre à 4 876 879,53 euros au cours de l'exercice précédent, dégageant un résultat bénéficiaire de 739 288,67 euros.

Notre société exerce une activité portant sur des opérations commerciales sur tous matériels existants ou à créer, utilisables à des fins médicales, pharmaceutiques, de laboratoire ou de recherche.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Face à la crise sanitaire, notre Société a mobilisé ses ressources et fait appel à son savoir-faire pour proposer plusieurs techniques de dépistage du COVID-19.

Le test sérologique Rapide COVID-PRESTO a été évalués et validés par le Laboratoire de virologie de l'Hôpital Bichat. La production et la distribution de ce test est en cours.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir, tels qu'elles ressortent des documents prévisionnels de gestion en l'état actuel du marché, permettent d'espérer un prochain résultat bénéficiaire.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Une analyse succincte des résultats les plus significatifs est jointe en annexe.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 739 288,67 euros de la manière suivante :

	<u>Avant Affectation</u>	<u>Affectation</u>	<u>Après Affectation</u>
Capital	24 445.58	-	24 445.58
Réserve Légale	2 444.56	-	2 444.56
Autres Réserves	1 895 300.00	739 000.00	2 634 300.00
Réserves réglementées	-		-
Ecart de réévaluation	-		-
Report à Nouveau	209 438.40	288.67	209 727.07
Dividendes à distribuer	-		-
Dividendes distribués	-		
Résultat	739 288.67		
	-----		-----
TOTAL	2 870 917.21		2 870 917.21

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement Dividendes	Revenus non éligibles à l'abattement
1 ^{er} /01/2018 au 31/12/2018	/	/
1 ^{er} /01/2017 au 31/12/2017	520,00	2 001 480,00
1 ^{er} /01/2016 au 31/12/2016	/	/

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 6 622,00 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Joseph COULLOCH
Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large 'X' shape formed by two intersecting strokes, with some additional scribbles at the intersection point.

orex

VOTRE ALLIÉ AU QUOTIDIEN

Paris le 22 Septembre 2020,
**TRIBUNAL DE COMMERCE DE
NANTERRE
BUREAU DU GREFFE**

**4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX**

Objet : *Formalités juridiques ordinaires annuelles*
Approbation et affectation des comptes au 31/12/2019

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint un exemplaire, pour être annexé au Registre du Commerce et des Sociétés, les documents suivants relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019 :

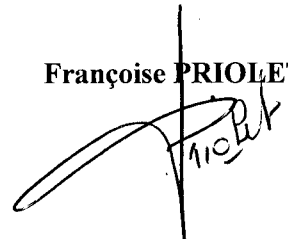
- * Les comptes annuels : Bilan
Compte de Résultat
Annexes
- * La résolution d'affectation votée
(voir texte d'Assemblée)
- * Un chèque de 45,80 euros

Concernant notre client :

SARL AAZ PRODUCTIONS LE MATERIEL BIOMEDICAL
43 rue Bellevue – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
309 044 451 RCS NANTERRE

Vous en souhaitant une parfaite réception, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes courtoises salutations.

Françoise PRIOLET



**PARIS
ILE-DE-FRANCE**

83, avenue Philippe Auguste
75011 Paris
Tel. : 01 49 29 44 40
Fax : 01 49 29 44 59
idf@orexidf-france.com

**ORLÉANS
VAL DE LOIRE**

8, rue Claude Lewy
CS 40012
45073 Orléans cedex 2
Tel. : 02 38 66 60 60
Fax : 02 38 51 81 82

**LAMOTTE-BEUVRON
VAL DE FRANCE**

13, avenue de l'Hôtel de Ville
41600 Lamotte-Beuvron
Tel. : 02 54 88 49 22
Fax : 02 54 88 52 72
lamotte@orex-france.com